



VILLE DE SOTTEVILLE LÈS-ROUEN

Arrêté provisoire

VIVA CITE 2025

JEANNE SIMONE



Rues Paul LANGEVIN, Président ROOSEVELT, du 8 MAI et Gabriel PERI

Nous, Alexis RAGACHE, Maire de la commune de SOTTEVILLE-Lès-ROUEN

- VU :
- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Le Code de la route,
 - Le Code Pénal,

Considérant que les festivités organisées au cours des journées de Viva Cité, ainsi que le montage, démontage des spectacles, nécessitent des restrictions de circulation et de stationnement.
Considérant qu'il est nécessaire de prendre les mesures adaptées pour la sécurité des usagers.
Considérant que la compagnie « JEANNE SIMONE » interviendra à cette occasion.

ARRETONS :

Article 1 : Le vendredi 27 juin de 9h à 19h, le samedi 28 juin de 8h30 à 11h30 et le dimanche 29 juin 2025 de 9h à 11h30, la circulation sera interdite :

- Rue Paul LANGEVIN entre la rue Président ROOSEVELT et la rue Pierre RENAUEDEL.
- Rue Gabriel PERI, entre la rue Pierre RENAUEDEL et la rue Président Roosevelt

Article 2 : Du vendredi 27 juin 8h au dimanche 29 juin 2025 à 14h, le stationnement sera interdit et déclaré gênant au sens de l'article 417.10 du code de la route, rue Paul LANGEVIN et rue Gabriel PERI aux endroits délimités par des barrières,

Article 3 : La libre circulation, des piétons et des véhicules de secours, devra être maintenue en toute circonstance. L'accès aux propriétés riveraines devra être préservé, sauf restriction Vigipirate Urgence Attentat.

Article 4 : Toute vente ambulatoire sans autorisation sera strictement interdite sur le territoire de la commune.

Article 5 : Ces mesures seront portées à la connaissance des usagers, par les services de la police municipale, et une signalisation réglementaire mise en place par les services techniques.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme, les Services de Police Nationale et Municipale sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire
et par délégation
Luc LESIEUR
Adjoint au Maire



Sotteville-lès-Rouen, le 2 juin 2025

Maire,
Conseiller départemental,

Alexis RAGACHE